

DEPARTEMENT
DU DOUBS

Commune de : **PLACEY**

N° code postal : **25170**

ARRONDISSEMENT
DE
BESANCON

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE
DE
PLACEY

Séance du **23 septembre 2016**

L'an deux mil seize

Le **vingt trois septembre** à 20 heures 00

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique, au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de **M. Frédéric REIGNEY**, Maire de la commune.

NOTA – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le **24/9/2016**

que la convocation du Conseil avait été faite **16/09/2016**

et que le nombre des membres en exercice est de : **10**

Exécution des articles L. 2121-10, L. 2121-17, L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : **GENDREAU Dominique, SAIPREY Christian, , PERNIN Gérard, MULIN Cyril, PERRUCHE Sylvain et COQUARD Cédric, TOITOT Salomé, FREZARD Denis et DROUHARD Roland**

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal **M. GENDREAU Dominique** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Objet : OPERATIONS BUDGETAIRES

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits au c/73923 pour un montant de 6 621 € pour le reversement du FNGIR 2016 : une recette équivalente au c/73111 de 6 621 € équilibrant cette opération.

Après en avoir délibéré, par 10 voix pour, le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer l'ouverture de crédit au c/73923

Fait et délibéré en séance le jour, mois, an susdits.

Le Maire

Frédéric REIGNEY

Délibération rendue exécutoire le 23/9/2016

Transmise en Préfecture le 30/09/2016

Le Maire

Frédéric REIGNEY

